



INSCRIPTION ACCUEILS PERISCOLAIRES Du Matin – Mercredi Midi et du Soir. 2016-2017

Demande d'inscription annuelle aux accueils périscolaires de l'enfant dont l'accord a été donné en mairie au préalable.

Renseignements sur l'(les) enfant(s):

NOM	PRENOM	CLASSE
.....
.....
.....
.....

Tarifs :

Un enfant :	1 € / Matin,	1.75 € / Soir
Deuxième enfant :	0.80€ / Matin,	1.40 € / Soir

Le mercredi midi étant considéré comme un matin.

Inscription occasionnelle une fois par semaine sur justificatif : 4 € le ticket

Horaires :

Matin	7h30 – 8h20	Accueil des enfants au plus tard 8h10.
Mercredi midi	11h30 – 12h30	
Soir	16h30 – 18h15	

Tout retard de plus de 5 minutes sera facturé un ticket soit 4 euros.

Les jours suivants (à cocher) :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
MIDI					
SOIR					

Fait à Valencin, le

Signature :



Accueils Périscolaires

FICHE D'AUTORISATION

Année 2016/2017

Renseignements sur l'(les) enfant(s):

NOM	PRENOM	CLASSE
.....
.....
.....
.....

Pour les personnes habilitées à venir chercher le ou les enfants aux accueils périscolaires
RAPPEL : Aucune personne mineure ne peut récupérer un enfant scolarisé en école maternelle.

Je soussigné(e)

AUTORISE les personnes MAJEURES suivantes à récupérer mon ou mes enfants à la garderie périscolaire :

NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
.....
.....
.....
.....
.....

DECHARGE DE RESPONSABILITE ENFANT SCOLARISE EN ELEMENTAIRE

Personne mineure autorisée à venir chercher l'enfant inscrit aux accueils périscolaires et scolarisé en école élémentaire :

NOM et PRENOM : TELEPHONE :

Je soussigné(e)

Autorise l'enfant mineur nommé ci-dessus à venir récupérer mon enfant SCOLARISE EN ECOLE ELEMENTAIRE aux accueils périscolaires.

A cette fin, je dégage la municipalité de Valencin ainsi que le personnel communal des accueils périscolaires de toute responsabilité dès lors que mon enfant inscrit aux accueils périscolaires a été récupéré par l'enfant mineur.

Fait à Valencin, le

Signature :